

**Zeitschrift:** Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande  
**Herausgeber:** Société Pédagogique de la Suisse Romande  
**Band:** 9 (1873)  
**Heft:** 17

## Heft

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 04.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

SAINT-IMIER.

9<sup>e</sup> année.



1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 1873

N° 17.

# L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant le 1<sup>er</sup> et le 15 de chaque mois.

---

SOMMAIRE. — Histoire universelle de la pédagogie : Un éducateur autrichien. — Participation du sexe féminin à l'enseignement public. — Correspondances jurassienne et marseillaise. — Chronique scolaire. — Poésie. — Avis du rédacteur en chef.

---

## Histoire universelle de la Pédagogie.

UN ÉDUCATEUR AUTRICHIEN, L'ARCHEVÊQUE MILDE.

Sous ce titre, les *Freie pädagogische Blätter* de M. Jessen à Vienne, feuille d'ailleurs très-peu favorable au clergé et très-hostile à l'ultramontanisme qu'elle attaque sans ménagement dans chaque numéro, signalent les mérites d'un prélat autrichien trop oublié et qui a rendu de réels services à la cause de l'éducation et du progrès dans son pays.

Les détails que donne la feuille scolaire sont empruntés à une conférence tenue à Vienne, le 3 mars, par M. le Directeur d'école Dittes, le vaillant champion de l'émancipation de la classe enseignante. En voici la traduction libre :

« Vincent-Ernest MILDE était né à Brünn, en Moravie. Il perdit son père, relieur de son état, à l'âge de 6 ans.

L'éducation de l'enfant fut dirigée entièrement par la mère, qui se faisait aider par un précepteur.

A l'âge de 21 ans, influencé par sa mère, Milde se fit prêtre ; il devint cathéchiste, puis desservant, attira l'attention de l'empereur François II et se vit appelé aux fonctions de chapelain de la Cour (1805). Un an plus tard, il était professeur de pédagogie à l'université de Vienne. Cette chaire n'avait pas été créée pour lui et existait déjà, chose bien digne de remarque, depuis cinquante ans. Mais ce n'est pas comme professeur universitaire que devait briller Milde. Atteint d'une affection malade, le professeur avait dû quitter sa chaire pour vivre comme simple prêtre dans la retraite, lorsqu'il lui vint l'idée de mettre à profit ses loisirs forcés pour résumer ses idées et ses expériences ; c'est ce qu'il fit dans un ouvrage en deux volumes qu'il dédia à l'empereur François. Ce prince, sensible à cet hommage, créa Milde chanoine honoraire de la cathédrale de Saint-Etienne. Milde n'accepta pas cette dignité et préféra à ce grand canonicat les fonctions de modeste prédicateur à Krems. Mais les honneurs qu'il semblait fuir à Vienne l'attendaient en Bohême. Il fut nommé Evêque de Leitmeritz et l'archevêché de Vienne étant devenu vacant, en dépit de ses refus et de toutes les menées de la noblesse qui voulait placer l'un des siens au siège archiepiscopal, l'empereur l'appela à cette dignité éminente. Les courtisans qui avaient cherché à empêcher la nomination de Milde l'appelaient par dérision M. de Pappenheim (en français, M. de la Colle), par allusion à l'état de relieur qu'avait exercé son père. Mais sans se laisser détourner de ses desseins, l'empereur avait dit aux courtisans moqueurs : « Je vous écouterai quand vous pourrez faire des apôtres. »

Devenu archevêque de Vienne, Milde se signala par son savoir, son noble cœur, et quand il mourut, il légua la moitié de son bien aux prêtres de son diocèse, et l'autre moitié aux instituteurs populaires.

Il leur laissait aussi son beau travail sur l'éducation, où, au rebours des théologiens pédagogues qui ne voient dans l'homme que la corruption originelle, Milde commençait par l'anthropologie.

L'éducation religieuse y marche de pair avec l'éducation morale. La religion, pour lui, demeure une affaire de cœur et de conscience ; le développement des facultés, le point de mire de tous ses efforts. L'archevêque Milde avait fait une étude attentive de Rousseau et le cite souvent comme autorité, bien diffé-

rent de ces prétendus défenseurs de la religion qui ne savent parler du philosophe de Genève que l'invective à la bouche.

D'où vient que Milde n'ait pas été connu et apprécié jusqu'ici comme il mérite de l'être? La réponse n'est pas difficile. L'Autriche de Metternich était un monde fermé au reste de l'Europe et s'isolait elle-même à plaisir des autres pays. L'Allemagne, de son côté, ne voyait dans l'Autriche qu'un cadavre intellectuel, dont elle n'avait rien à attendre et à apprendre d'utile.

Qu'un homme comme Milde eût vécu sous le progressiste empereur Joseph II, au lieu de vivre sous le réactionnaire François II, et la lumière eût brillé sur la hauteur *au lieu de s'éteindre sans éclat sous le boisseau*.

A. DAGUET.



### De la Participation du sexe féminin à l'enseignement public.

Une institutrice vaudoise établie à Neumünster, près Zurich, Mlle Eva Burdet, a bien voulu nous envoyer, en date du 7 juillet dernier, la traduction des principaux passages d'un discours prononcé il y a quelque temps à la Société d'utilité publique, par M. Fischer, directeur de l'école secondaire des filles à Lucerne, et traitant de la participation du sexe féminin à l'enseignement public et des avantages ou des inconvénients de cette participation. Nous regrettons que la forme de ce travail ne nous permette pas de le donner tel quel, *in extenso*. Mais nous lui empruntons les données statistiques et autres qui suivent, et dont la lecture doit être d'un certain intérêt pour nos lecteurs et lectrices.

Il résulte du rapport de M. Fischer que le canton de Lucerne compte 143 institutrices qui enseignent exclusivement les ouvrages du sexe, plus 19 institutrices qui donnent l'enseignement primaire et dont 14 enseignent en ville pendant que 4 autres enseignent à la campagne.

Le traitement des maîtresses d'ouvrages est de 2 fr. par jour, plus une gratification de 10 à 20 fr. au nouvel an.

Les institutrices primaires de Sursée ont un traitement de 750 à 830 fr.; celles de Lucerne retirent 1150 à 1350 fr. Les maîtresses attachées aux écoles secondaires ont de 1350 à 1550 fr. Les instituteurs primaires de la campagne ont un traitement minimum de 750 fr.; ceux de la ville reçoivent 1750 fr. Les maîtres secondaires de la campagne perçoivent 1130, ceux de la ville 2050 fr.

Dans le parallèle qu'il a tracé des résultats de l'enseignement des instituteurs et des institutrices, M. Fischer loue dans ces dernières le zèle, le tact pédagogique, une plus grande habileté à manier l'enfance, un grand amour de l'ordre; elles développent très-bien les qualités qui tiennent au sentiment, le respect des bienséances et s'occupent du maintien et de la tenue des élèves que les maîtres négligent souvent. Ces dames se montrent aussi pleines de déférence pour les avis de maîtres expérimentés. Mais en dépit de ces qualités précieuses, M. Fischer croit de beaucoup préférable l'enseignement des hommes pour des classes plus avancées.

L'expérience a prouvé que les instituteurs ont plus d'initiative, pensent davantage par eux-mêmes et ont une supériorité réelle pour la suite des idées, la logique et l'indépendance du caractère. La science viendrait, si l'on en croit M. Fischer, à l'appui de ces observations, en constatant chez la femme une infériorité de conformation dans le cerveau, pendant qu'elle montrerait en revanche dans le système nerveux une aptitude à saisir les premières impressions qui manque aux jeunes gens.

Quoi qu'il en soit des opinions des savants, quine sont d'ailleurs pas d'accord sur ce point, et en attendant que la science ait rendu un verdict plus décisif, nous remercions Mlle Eva Burdet de nous avoir fait connaître le travail de M. Fischer.

Mais ce mémoire nous en rappelle un autre très-important, dont nous avons promis d'entretenir nos lecteurs; c'est le mémoire lu au congrès des instituteurs à Aarau par un pédagogue lucernois aussi, M. Franz Dula, directeur de l'Ecole normale argovienne de Wettingen, dont l'esprit élevé, les connaissances étendues et la longue expérience ont fait une véritable autorité en matière pédagogique.

La question de la participation du sexe féminin à l'enseignement public attire aussi l'attention des amis de l'instruction au-delà de l'Atlantique, dans les Etats-Unis, où le nombre des institutrices dépasse, comme on sait, de beaucoup celui des instituteurs. Le sexe fort réclame là-bas contre la trop grande place faite aux femmes, en alléguant la raison que de frêles jeunes filles ne peuvent venir à bout de gouverner des centaines de marmots, sans nuire à leur santé, à leur beauté et sans s'exposer à de graves perturbations du système nerveux.

Le *National Normal* de New-York, dans son numéro de juillet, renferme à ce sujet un article de Miss Anna Brackett, qui ré-

pond à ces grands amis de la beauté, de la santé et des nerfs du sexe féminin, à peu près comme le roseau répond au chêne dans une fable bien connue :

« Votre compassion part d'un bon naturel ,

» Mais quittez ce souci...

» Les leçons me seront moins qu'à vous redoutables. »

A. DAGUET.



## CORRESPONDANCE JURASSIENNE

Noirmont, 24 juillet.

J'ai sous les yeux un joli petit livre bleu portant ce titre : *ABÉCÉDAIRE ABRÉVIATIF ou nouvelle statilégie des écoles primaires, SEULE MÉTHODE au moyen de laquelle on puisse apprendre à lire EN QUELQUES JOURS SEULEMENT aux enfants et aux adultes*. Cet ouvrage, du prix le plus modique, mérite l'attention la plus sérieuse ; car il simplifie d'une façon tout à fait surprenante l'enseignement de la lecture. L'auteur, professeur de langues vivantes au lycée de Gap, a rendu un important service aux maîtres et aux élèves en publiant cette méthode extrêmement remarquable.

Pour arriver à la lecture courante, il y a trois degrés à franchir : 1° Etude des lettres ; 2° Etude des syllabes ; 3° La lecture proprement dite, c'est-à-dire celle des syllabes combinées pour former des mots et des phrases. Il en résulte que les différents syllabaires ne sont autre chose que des catalogues de lettres et de syllabes suivis d'exercices d'application. La difficulté essentielle à surmonter consiste, non dans l'étude des lettres, mais dans celle des syllabes. La grande affaire pour les commençants est, en d'autres termes, *de lier les lettres*, c'est-à-dire les articulations avec les sons. Or, pour enseigner les syllabes, on a procédé jusqu'à ce jour, soit empiriquement, c'est-à-dire sans épellation, soit par l'ancienne ou la nouvelle épellation. Dans l'un et l'autre cas, ce n'est qu'à force de répétitions, par routine, que les élèves parviennent à la connaissance des syllabes.

La nouvelle méthode réduit tout le travail préparatoire à l'étude pure et simple des voyelles et des consonnes. En d'autres termes, grâce à elle, les élèves n'ont plus besoin d'apprendre les syllabes. Dès qu'ils connaissent les signes alphabétiques ou pour mieux dire *phonographiques*, soit un total de quarante à cinquante signes, ils commencent à déchiffrer dans l'*abécédaire abrégé*, non pas des syllabes, non pas des mots isolés, mais des phrases complètes. Comment ce tour de force, en apparence incroyable, peut-il se réaliser ? Comment l'auteur de l'*abécédaire abrégé* a-t-il pu affranchir les commençants de l'étude des syllabes au nombre de *mille à douze cents* environ ? C'est ce que je vais indiquer brièvement.

Au lieu de nommer les consonnes *bé, cé, dé, gé*, etc., ou *be, ke, de, gue*, etc. l'auteur les désigne comme suit : *eub, euc, eud, euf, eug, eul, eur, eus*, etc.,

c'est-à-dire en leur donnant pour appui un *eu initial très-doux*, prononcé à voix basse. La conséquence de cet artifice, c'est qu'en plaçant les voyelles à la suite des consonnes ainsi désignées, elles se soudent et se confondent avec elles pour former des syllabes. Ex. : ba, bi, bo, bé, al, ir, oc, if, partir, calcul, etc.

Lisez ces syllabes lettre à lettre comme ci-contre, sans interruption, et comme si chaque consonne était précédée d'un *e* muet radouci.

eu**b**..a, eu**b**..i, eu**b**..o, eu**b**..é  
a..eu**l**, i..eu**r**, o..eu**c**, i..eu**f**  
eu**p**..a..eu**r**..eu**t**..i..eu**r**  
eu**c**..a..eu**l**..eu**c**..u..eu**l**  
eu**p**..eu**r**..i, eu**f**..eu**l**..é, eu**c**..eu**r**..u

De cette façon, on entend distinctement : *ba, bi, bo, bé, al, ir, oc, if, partir, calcul, pri, flé, cru*, SANS AUTRE SOIN QUE DE NOMMER LES LETTRES SUCCESSIONNEMENT. Voilà le point essentiel à noter !

Prenons maintenant des phrases et décomposons-les de la même façon, lettre à lettre, en ayant soin de nommer les consonnes comme il est dit. Par ex. : Jérôme dira la vérité. — Caroline dévidera sa pelote.

Lisez rapidement ces phrases lettre à lettre comme ci-contre, c'est-à-dire comme si chaque consonne était précédée d'un *e* muet radouci.

eu**J**..é..eu**r**..o..eu**m**..e eu**d**..i..eu**r**..a eu**l**  
..a eu**v**..é..eu**r**..i..eu**t**..é. eu**C**..a..eu**r**..o  
..eu**l**..i..eu**n**..e eu**d**..é..eu**v**..i..eu**d**..e..  
eu**r**..a eu**s**..a eu**p**..e..eu**l**..o..eu**t**..e.

On comprend facilement qu'après avoir déchiffré un grand nombre de phrases de cette manière, les élèves, aidés par le maître, ne prononceront plus l'*eu* initial qui sert d'appui aux consonnes dans ce système d'appellation ; dès lors, ils lisent à *première vue* les syllabes, les mots et les phrases, avec plus ou moins de rapidité, suivant qu'ils ont été plus ou moins exercés.

*Conclusion.* Au moyen de la nouvelle méthode, il ne faut guère plus de QUINZE A VINGT JOURS pour conduire à la lecture courante un ou plusieurs élèves. Avec les différentes méthodes publiées jusqu'à ce jour, il faut au moins *six mois*, et la plupart du temps une année entière pour obtenir les mêmes résultats. Je n'hésite donc pas à dire que l'*Abécédaire abrégatif* est un merveilleux instrument de progrès entre les mains d'un instituteur. Il suffit qu'il s'en rende parfaitement compte avant de le mettre en pratique, et qu'il soit bien convaincu que tout se réduit à l'étude pure et simple des voyelles et des consonnes.

Des expériences tout à fait concluantes ne laissent aucun doute sur les résultats que je viens de signaler ; car déjà la méthode abrégative est appliquée avec un succès extraordinaire dans un grand nombre d'établissements primaires, non-seulement en France, mais encore en Belgique et en Suisse. Cette méthode se trouve chez l'auteur de ces lignes, *E. Erard*, instituteur au Noirmont.



### Correspondance française.

Marseille, 24 juillet 1873.

L'institut Phocéén, que j'avais fondé à grands frais dans cette ville et dont vous avez bien voulu entretenir les lecteurs de votre feuille en y joignant des

paroles d'encouragement pour mon œuvre, a duré sept ans. Durée assez longue, si l'on tient compte des oppositions et des attaques qu'a rencontrées la nouvelle institution. L'institut Phocéén a été remplacé *par un institut de commerce* dont je ne suis plus le directeur, mais simplement le propriétaire. Mais la tâche que je me suis imposée de soutenir partout la cause du progrès par l'éducation, et l'intérêt que je porte à votre Revue que je cherche à répandre chez nous, m'engagent à vous adresser les lignes qui suivent sur *l'Ecole Supérieure de Commerce de Marseille*.

Cette école, qui date de l'année 1872-73, est dirigée par M. Rozier, ingénieur polytechnicien. Elle comprend cinq ou six professeurs et un économiste. Les élèves au nombre de quarante-cinq, répartis en deux catégories, sont externes ou demi-pensionnaires, payant selon la catégorie 40 ou 60 fr. par an, ajoutant 40 fr. pour le repas de midi.

L'édifice est sans contredit le seul propre à cet enseignement, puisqu'il fut construit dans ce but. Local vaste, aéré, bien divisé, avec cour; assez spacieux pour renfermer cent cinquante jeunes gens.

Tout porte à croire que ce dernier nombre sera atteint dans le second ou le troisième exercice, car la position de Marseille est unique sur la Méditerranée. Jusqu'à présent les jeunes gens sont presque tous Français, et l'on compte par la publicité attirer les étrangers, auxquels on peut rendre un véritable service. La direction et l'administration sont pénétrées du même désir, du bien-faire, et il faut encourager une création dont l'utilité n'est pas à démontrer. Il faudra bien compter avec l'esprit routinier et certaines défiances non expliquées; quelques-uns des protecteurs n'auront peut-être pas assez la foi de l'œuvre et se croiront plus utiles que les apôtres ordinaires de la diffusion des lumières. Il n'en résultera pas moins une œuvre accomplie en vue d'améliorer la jeunesse au milieu d'une ville industrielle et commerciale.

Je vous avoue que j'aurais volontiers fait partie du conseil de perfectionnement nommé depuis six mois et non encore réuni.

Loin de me décourager, je visite des écoles et j'adresse des observations aux journaux, heureux de trouver des hommes sympathiques comme vous à mon œuvre.

Le règlement de notre école autorise chacun, moyennant une carte, à assister aux principaux cours.

Voici en substance les notes que j'ai recueillies sur les cours en question.

*Législation.* M. Blocquet. Ce professeur qui est le plus âgé, ne dépasse guère cinquante ans; il a une tenue distinguée et le ton paternel, en possession de son sujet et tellement l'ami de ses élèves, qu'il sollicite leur réponse en les aidant par tous les moyens. Il était question des différentes formes de sociétés, de la responsabilité et de la garantie, et j'ai constaté qu'en troisième année de droit, nos réponses sur le droit commercial n'étaient pas plus ingénieuses que celles de cette école, où l'âge de la deuxième année varie de seize à dix-huit ans. La leçon se termina par une étude de droit civil, à propos des mêmes sociétés.

*Géographie commerciale.* M. Bainier. Professeur d'environ quarante ans;

tenue simple ; netteté, précision, clarté dans l'enseignement ; esprit sobre et méthodique ; nature sympathique à l'élève, tout en paraissant sévère ; tournure quelque peu républicaine, due à la religion protestante et au climat alsacien.

Le cours comprend la Suisse, surtout les cités populeuses actives, centres de relations et d'échanges, Bâle, Zurich, Berne, Genève.

Ici les professeurs ont des séances d'une heure, rarement d'une heure et demie ; ils parlent presque tout le temps, tandis que les élèves écrivent sous la dictée ou prennent des notes. Ces derniers ont à répondre sur les matières expliquées et, pour leur facilité, se servent des autographies qui leur sont délivrées à l'avance.

*Marchandises.* M. Bainier. Ce cours a une couleur toute locale et se fait au moyen des échantillons recueillis dans des bocaux en verre, quand la marchandise n'est pas volumineuse. Toute la théorie du blé a été expliquée devant moi, et c'est affaire grave et délicate à Marseille, où le commerce du blé occupe la première place. Je ne doute pas que nos jeunes gens, l'expérience aidant, seront très-aptés à la connaissance des céréales. Pour cela, que messieurs les professeurs évitent les efforts de mémoire et exigent l'emploi des facultés comparatives du jugement.

Quant aux cours de nos professeurs, bien que portant sur des sujets connus, ils sont présentés sous un jour nouveau et seraient bien utiles à tous, grands et petits, s'ils étaient imprimés et livrés au public.

*Bureau commercial.* M. Lejeune. Ce professeur, quoique paraissant le plus jeune, a une autorité marquée par la bonne tenue, la physionomie agréable, une diction solide. Son cours est le plus original. Il a été créé à Mulhouse et a obtenu un réel succès, au point qu'il n'y aura plus d'école de commerce sans bureau commercial.

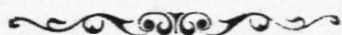
Il s'agit de former l'élève à la vie des rapports, du trafic, des échanges ; user de la théorie à ce point qu'elle devienne de la pratique, et la tâche n'est pas simple, de part et d'autre.

Il s'agit de simuler en classe la vie du négociant et de l'industriel.

*Littérature élémentaire.* M. Jacqmin. Le cours a porté sur la correction des copies, orthographe et calligraphie des lettres de commerce. Le professeur dont l'accent est parisien et le langage correct, a le don spécial d'indiquer nettement et rapidement la faute commise. Je voudrais qu'une telle école, tout en traitant essentiellement les matières commerciales, fût toujours en éveil sur les principes tels que l'orthographe, la calligraphie courante, le dessin du trait, et par-dessus tout, la diction.

Vous voyez, monsieur, que nous avons en dehors des voies ordinaires, c'est-à-dire de l'Université et du Clergé, un progrès original à constater. Je pense que cette nouvelle vous sera agréable et que le meilleur avenir est réservé à notre Ecole Supérieure de Commerce.

Votre bien dévoué,  
P. TRABAUD.



## CHRONIQUE SCOLAIRE

CONFÉDÉRATION SUISSE. — Les journaux nous ont appris que la Russie avait défendu à ses ressortissantes d'étudier à Zurich, sous peine de n'être admises à aucun examen et à aucune position dans leur patrie.

Une feuille russe a publié le réquisitoire en vertu duquel cette interdiction a eu lieu. Cette feuille donne pour raison de la mesure acerbe prise par le gouvernement impérial : 1° que ces jeunes dames se conduisaient mal et auraient provoqué l'indignation publique par leurs déportements ; 2° que quelques-unes de ces étudiantes se seraient dégradées au point de se livrer à l'étude de cette partie de l'*obstétrique* ou art des accouchements, qui, dans tous les pays, tombe sous le coup des lois et se trouve l'objet des poursuites de la justice ; 3° une partie de ces dames seraient infectées de principes subversifs, révolutionnaires affiliées à l'internationale, etc.

Une brochure de 11 pages publiée à Zurich contient à l'endroit de l'ukase russe des observations dont nous nous faisons un devoir de reproduire en résumé les plus saillantes.

I. Les femmes russes qui étudient à Zurich, loin de songer à l'infâme métier qui leur est prêté par les dénonciateurs gagés qui ont provoqué probablement l'ukase, se sont, au contraire, décidées à se consacrer à la médecine pour venir en-aide à leurs compagnons malheureux et remédier aux maux d'un peuple délaissé.

II. Il est faux que les jeunes Russes qui étudient à Zurich s'occupent de politique active et subversive. Ce qui est dit à cet égard et à l'égard de la prétendue immoralité des jeunes dames russes est une invention des policiers, et a pour source principale la crainte de voir pénétrer en Russie d'autres idées que celles que tolère le despotisme héréditaire des Czars ; car dès le début on avait essayé d'empêcher la fréquentation de l'Université de Zurich, non-seulement par les dames, mais par les jeunes gens que l'on ne voit qu'avec peine, en général, étudier à l'étranger et dont on empêche autant qu'on peut l'émigration.

BERNE (Porrentruy). — Le *Jura* annonce la démission de M. *Liausun*, maître de mathématiques à l'école cantonale, appelé à ces mêmes fonctions au collège de Vevey, dans son canton d'origine. « Le zèle et les talents que M. Liausun avait déployés dans nos établissements d'instruction, ses rares qualités, comme citoyen et comme homme privé, feront vivement regretter son départ de notre ville. L'école cantonale tout particulièrement fera une perte réelle par l'absence de cet excellent professeur. »

Il paraît qu'au dernier moment, il a été fait par l'autorité des efforts pour conserver M. Liausun et qu'une augmentation notable de traitement lui a été offerte ; mais M. Liausun s'estimait lié et désirait d'ailleurs rentrer dans son pays natal. Ce n'est ordinairement que lorsqu'un homme de science songe à s'éloigner, qu'on apprécie ses mérites et qu'on améliore sa position financière.

TESSIN. — L'*Educateur* de ce canton se plaint de l'invasion des grammaires tant indigènes qu'étrangères, dont le nombre va toujours croissant. Il n'en compte pas moins d'une dizaine composées dans le pays même, sans parler de celles qui ont été publiées en Italie.

Cette épidémie n'est pas inconnue dans les cantons français ; mais elle

existe surtout au plus haut degré dans certains pays allemands, où tout maître de langue se croit obligé de commettre une grammaire. Les maîtres de français dans les pays allemands, pour faire acte de capacité enseignante, ont suivi le torrent, et on ferait une liste plus longue que celle de tous les empereurs de la Chine ou du Japon de toutes les grammaires compilées par les maîtres de langue française à l'étranger. Que serait-ce si on portait le scalpel de la critique dans des grammaires parfois copiées les unes des autres, avec de légers changements ou pleines de fautes de français qui font dresser les cheveux sur la tête, comme la *langue hébreuse* (sic) et *Nous qui ont vu cela*.

VAUD. — La *Feuille d'avis* du Cercle de Ste-Croix, district de Grandson, rend un compte intéressant de la fête des promotions qui a été célébrée dans cette localité élevée du canton.

Voici quelques détails empruntés à ce compte-rendu :

Le président de la Commission des écoles, M. Emile Montandon, a prononcé un discours d'un grand sens, où il a fait le procès à cet utilitarisme grossier et inintelligent des parents qui ne voient qu'une chose : le *gain immédiat* et négligent la culture de leurs enfants. M. le pasteur Dupont, en s'associant à l'idée émise par le Président, a montré que l'instruction ne devait pas se borner à savoir lire, écrire, calculer, mais aussi à posséder une véritable culture de l'esprit et du cœur. La distribution des *Prix*, consistant en livres choisis, suivit les discours. Puis tout le monde, enfants et parents, se rendit dans un endroit d'agréable et joyeux aspect, la place de la *Layette*, où la gaîté répandit ses trésors en flots d'harmonie musicale et en discours patriotiques et pédagogiques. M. Luquiens, inspecteur d'Ecoles, s'exprima en termes chaleureux sur la nécessité de l'entente des autorités, des parents et de l'école pour la prospérité d'une contrée. M. Clément-Rochat, connu par ses écrits, a lu un poème de sa façon, plein de cœur et d'humour sur la fête scolaire :

Enfants, joyeux enfants, tenez votre promesse,  
Pour avoir ce trésor qu'on nomme la sagesse,  
Et peut-être qu'alors nous verrons tous les ans  
La *Layette* embellir la fête des enfants.  
Mais, chers parents, c'est aussi votre fête,  
N'est-ce pas ? A vous aussi dont blanche est la tête,  
Grand'maman, grand'papa, à vous, instituteurs,  
Institutrices ? A tous, enfin, ouvriers, travailleurs ?  
Certes oui, chers amis, les fêtes de l'enfance  
Sont celles où sourit, joyeuse, l'Espérance,  
Sont celles que Dieu toujours aime à bénir,  
Où le pays aimé contemple l'avenir !

FRIBOURG. — Les journaux de Saint-Gall nous ont appris que M. le Dr Alexandre Mauron, professeur à l'école cantonale de Saint-Gall et l'un des anciens maîtres de l'école cantonale de Fribourg, était appelé à l'école réelle de Constance en qualité de maître de langues modernes. Nous regrettons beaucoup de voir notre compatriote et ami quitter la Suisse, sa patrie, et il fut un temps où nous l'en aurions blâmé. Mais de dures expériences ont appris aux hommes d'étude qu'ils ne trouvent pas toujours dans le pays pour lequel ils ont travaillé toute leur vie, les égards et la reconnaissance auxquels ils auraient des droits. Plus un homme a d'indépendance dans le carac-

tère, plus il a de peine à être compris de ceux qui suivent des mots d'ordre et pensent d'après autorisation et commandement. Les journaux de St-Gall ont compris cependant la perte que fait leur établissement cantonal et louent le savoir philologique de M. Mauron, ainsi que l'agrément de son commerce et la solidité de son caractère. L'*Educateur* fait des vœux pour que M. Mauron trouve dans sa nouvelle carrière plus de justice qu'il n'en a trouvé dans sa ville natale, et une position plus agréable encore que celle qu'il s'était faite par ses mérites à Saint-Gall. Dans l'intérêt de ses lecteurs, il se permet aussi de former le vœu de ne pas être tout à fait oublié de son ancien collaborateur, et serait charmé de recevoir une fois une lettre de lui relative aux établissements scolaires de la ville de Constance, qu'on dit marcher à grands pas dans la voie du progrès et du bien-être intellectuel et matériel. — Puisque nous en sommes aux professeurs fribourgeois, nous dirons que nous avons appris avec beaucoup de plaisir que l'administration du gymnase catholique de Francfort-sur-le-Mein a amélioré de beaucoup la position financière de notre compatriote M. Xavier Ducotterd. Elle craignait de perdre ce maître habile et zélé.

— Le chef-lieu du canton de Fribourg a eu une fête brillante, la fête fédérale de gymnastique. M. Schaller (Henri), conseiller d'Etat, présidait; M. l'avocat Isaac Gendre remplissait les fonctions de vice-président. Gymnastes de Fribourg, sociétés de chant, Zofingiens et étudiants suisses, gymnastes de la Suisse romande, allemande, de plusieurs villes étrangères : Strasbourg, Montbéliard, Epinal, Mulhouse, toutes ces sociétés se pressaient dans la ville aux trois tours, pendant les journées des 9 et 10 août. M. Niggeler, le Père des gymnastes suisses, attirait tous les regards. Des paroles éloquentes ont été prononcées. C'est M. Jules Grandjean, le directeur des chemins de fer, qui, en sa qualité d'ancien président, a remis la bannière au nouveau, M. Henri Schaller, sur le perron de l'hôtel de ville, bâti, il y a plus de trois siècles et demi sous la direction du fameux banneret Pierre Falck. Les paroles de M. Schaller portaient un noble caractère historique et patriotique :  
« Ces murs, ces tours altières, dont quelques-unes dominant encore notre  
« cité, abritent une population vaillante, libre, et entièrement dévouée  
« à la Suisse, sa patrie. Tour à tour, ils ont vu flotter les aigles  
« d'Autriche et la croix de Savoie. Le Lion de Bourgogne est venu s'y briser,  
« et dès lors la croix fédérale a seule le droit d'y flotter avec le faisceau  
« des bannières confédérées. Elle a conduit nos jeunes milices à Genève en  
« 1815 pour rendre à la Suisse cette vieille alliée; elle les a conduites sur le  
« Rhin en 1856 pour consolider l'indépendance de Neuchâtel, et elle les  
« conduira toujours sur le chemin de l'honneur et de l'indépendance nationale. »

M. l'avocat Isaac Gendre a caractérisé l'esprit qui devait présider à la fête dans un langage élevé, empreint d'un sentiment touchant et délicat à l'endroit des femmes, et où les allusions historiques viennent donner aux sentiments une saveur nouvelle : « Vainqueurs, jouissez de votre triomphe, nous  
« y applaudissons; mais sachez une chose. Ce n'est pas en Suisse, qu'a été  
« trouvé ni répété ce mot sauvage : Malheur aux vaincus. Ce sont les jeunes  
« filles de la cité qui décernent les couronnes, c'est devant elles que lutteurs  
« heureux ou malheureux vous devez vous présenter pour recevoir vos ré-  
« compenses ou justifier votre défaite et recevoir le baume sur vos plaies.

« Voilà bien le rôle qui doit être assigné à la femme, ange et conscience du foyer domestique. Devant la femme n'osa jamais se présenter le lâche, le fuyard. Devant sa mère, Coriolan s'arrêta.

« Près de son berceau la Suisse a une femme; l'ombre de la femme de Werner Stauffacher se projette sur nos fêtes comme sur notre histoire. »

Parmi les lauréats de la fête et à leur tête figure M. Léon Galley, fils de l'éditeur du *Journal de Fribourg*, ouvrier compositeur dans l'atelier paternel. Ce jeune homme, aussi intelligent qu'énergique, avait déjà obtenu la 3<sup>e</sup> couronne à Liestal et la 2<sup>e</sup> à la Chaux-de-Fonds. Il a été porté en triomphe par ses compagnons.

MM. Henri Schaller, Isaac Gendre et Guérig, notaire, ont été nommés membres honoraires de la Société fédérale de gymnastique.

— Le canton de Fribourg a perdu un de ses poètes dans M. Baron (Ignace), ancien élève du collège Saint-Michel, né à Châtel Saint-Denis et mort à Fribourg au commencement du mois dernier. Tous les journaux auraient dû rendre hommage au talent de cet homme de lettres, qui a réellement fait de belles poésies, entre autres une *hymne sur l'orgue de Saint-Nicolas*. Il collaborait à la *Revue catholique* avec l'ardeur d'un fidèle champion de l'infailibilité et du Syllabus. Mais l'horrible malheur qui avait frappé M. Baron dans ses jeunes années, en le privant de la vue, expliquait l'exaltation de sa foi, comme une consolation accordée à ses souffrances. L'*Ami du peuple* lui a consacré un article émouvant, où il juge à la fois l'écrivain, l'homme et le croyant, avec une sympathie que cette feuille réserve à ses amis religieux et politiques.

FRANCE. — Il s'est formé dans la Haute-Savoie une société des instituteurs et des amis de l'instruction, grâce à l'initiative de ce M. Rey d'Archamps que nous avons vu au Congrès de Genève, à la tête d'une délégation savoisienne. Cette société s'est étendue à tout le pays et se divise à l'heure qu'il est en quatre sections ou arrondissements. Une réunion doit avoir eu lieu à Bonneville le 7 août dernier. Outre le but d'instruction mutuelle et d'association, on poursuit l'idée d'une caisse de secours, d'une bibliothèque circulante. Un appel chaleureux a été adressé aux instituteurs et au public par M. Chappaz, président du cercle de l'arrondissement de Thonon. Cet appel aurait dû être annoncé dans notre numéro du 1<sup>er</sup> août; mais l'absence du rédacteur en chef en a ajourné la publication. Nos confrères de la Haute-Savoie eussent désiré avoir au milieu d'eux quelques-uns de leurs amis de la Suisse romande. Ce sera pour plus tard. Il est bon que le travail d'organisation se fasse par les instituteurs savoisiens eux-mêmes.

Dans son appel, M. Chappaz nous apprend que la société, quoique n'ayant que 6 mois d'existence, a déjà 28 membres honoraires, plusieurs cents volumes, dont la moitié accordés par le ministre de l'instruction publique, et 130 francs de fonds spéciaux pour achat de livres. M. Chappaz recommande la société aux éditeurs.

Dans la Basse-Savoie, M. Haillecourt, inspecteur des écoles, se donne beaucoup de peine pour répandre le goût des bonnes méthodes et de saines notions de pédagogie.

— Les cours des écoles municipales de Chambéry, dirigées, comme on sait, par M. Joseph Rey, ancien élève de l'école cantonale de Fribourg, se sont ter-

minés par la fête accoutumée, au milieu d'un grand concours. En dépit de toutes les manœuvres mises en jeu contre ces écoles laïques, elles comptaient 519 élèves et méritent la confiance des parents et du public.

ITALIE. — L'article que l'*Educateur* a publié sur la pédagogie italienne et ceux qu'il a consacrés à plusieurs reprises à ce même sujet, ont surabondamment prouvé l'intérêt et l'amour que nous portons à la cause de l'éducation dans la Péninsule. Mais si le devoir d'une presse éclairée est de signaler les belles et bonnes choses qui s'accomplissent dans un pays, ce n'est pas une obligation moins impérieuse pour elle de relever et de stigmatiser les choses mauvaises et odieuses qui se produisent dans cette même contrée. C'est avec l'indignation de l'honnête homme que notre journal doit mentionner l'horrible fait raconté par le journal de New-York intitulé le *New-York Times* et relatif à un trafic d'enfants qui se pratique d'Italie en Amérique. « Trois vapeurs remplis de malheureux enfants des deux sexes sont arrivés à New-York. Les personnes auxquelles ces enfants sont livrés, en tirent parti de la manière la plus abominable. Les enfants du sexe féminin sont voués à la prostitution; ceux du sexe masculin, sont joueurs d'orgues ou montreurs d'animaux. Malheur au pauvre enfant qui ne rapporte pas la somme voulue; il est rossé sans pitié et ne reçoit pas de nourriture. »

On croit rêver en lisant de pareilles choses au XIX<sup>e</sup> siècle! Et ces monstruosités se passent non pas dans le royaume de Siam et le Dahomey, mais dans cette terre catholique qu'on nomme l'Italie et dans cette Amérique chrétienne et puritaine! Cela s'appelle la liberté de l'industrie sans doute, tant on est ingénieux à donner des noms décents aux plus affreuses choses.

La Suisse, Dieu merci, est à l'abri de ces horreurs. Ne nous vantons cependant pas trop, après ce qui s'est passé à Schaffhouse, où un pauvre enfant est mort victime des mauvais traitements de ses parents, qui le croyaient possédé et l'ont tourmenté jusqu'à ce que la mort s'en suivît, en lisant la Bible.

ESPAGNE. — A l'époque où s'opéra la révolution qui détrôna Isabelle, un serment à la nouvelle constitution avait été imposé aux instituteurs, et le refus de le prêter avait entraîné la destitution d'un grand nombre d'entre eux. Ce serment a été aboli par le régime issu de la dernière révolution. Le serment politique, en général, a été supprimé comme portant atteinte au caractère de dignité et d'indépendance que doit montrer le Corps enseignant. La conséquence de cette suppression est la réintégration des fonctionnaires destitués pour refus de serment.

Le 23 mai passé, 271<sup>e</sup> anniversaire de la mort de l'immortel auteur de Don Quichotte, une société choisie célébrait cette date mémorable dans l'histoire des Lettres espagnoles et universelles, d'une manière originale que l'on voudrait voir adopter pour les écrivains de génie de tous les pays.

M. Lopez-Fabra a ouvert la séance en rendant compte du résultat de ses efforts pour obtenir, à l'aide de la photo-lithographie, la reproduction de la première édition de Don Quichotte imprimée à Madrid, par Juan de la Cuesta, en 1865, et dont il ne s'est conservé que quatre exemplaires, deux à Madrid, un à Paris et l'autre à Londres.

M. Lopez-Fabra fit part aussi des plans qu'il avait imaginés pour la reproduction par le même procédé des meilleures gravures qui aient été faites pour illustrer les diverses éditions de la Vie du merveilleux Chevalier de la Manche. Le même admirateur de Cervantes se propose de publier en plusieurs langues et dialectes le chapitre *des Conseils que Don Quichotte donnait à Sancho Pança, avant qu'il prît en mains le gouvernement de son île*, à l'effet de réaliser la prédiction de Cervantes dans le même chapitre : « pour moi, il est évident qu'il n'est pas une nation, ni une langue, dans laquelle on ne me traduise. »

Dans la même session cervantesque ou cervantine, comme l'appelle *Magisterio espanol*, dont nous traduisons ces détails, on donna connaissance de l'élégante et fidèle version de Don Quichotte en dialecte catalan due au professeur Vidal. Plusieurs orateurs prirent la parole ou lurent des mémoires sur diverses questions relatives à Cervantes. Le doyen ou patriarche des lettres espagnoles, M. Juan Eugenio Hartenbusch avait voulu y coopérer par un travail où respire la nature profondément castillanne de son auteur. M. Léopold Rios, qui possède 227 éditions de Don-Quichotte, collection sans égale dans le monde, en a donné le catalogue raisonné. La session s'est terminée par de justes applaudissements donnés au zèle et à l'enthousiasme de celui qui, après Cervantes, était le héros de la fête, M. Lopez-Fabra.

Au milieu de ses misères, l'Espagne trouve donc encore un moyen de montrer son esprit national et un amour profond pour la littérature, que nous sommes réduits à lui envier; car les questions politiques et religieuses compromettent déjà à l'heure qu'il est la vie intellectuelle dans notre Suisse, et finiraient, à la longue, par détruire le culte désintéressé de la science et des lettres. On oublie trop que la politique n'est pas tout, qu'elle n'atteint pas au fond des choses, et que la politique sans la culture n'est qu'une force aux mains des plus adroits, c'est-à-dire des plus égoïstes et des plus ambitieux.

**RUSSIE.** — Un Suisse (Fribourgeois), établi dans cet empire, insistait beaucoup, dans une de ses missives, sur la nécessité pour un jeune homme qui veut aller enseigner dans ce pays, de posséder des connaissances variées et étendues, parce que les Russes ont la manie d'interroger les instituteurs qu'ils ont chez eux sur tous les sujets imaginables, voire les termes de chasse, de pêche, d'agriculture, termes dont il est fait une étude particulière; et quand on ne sait pas ces termes techniques, on passe pour un ignorant, fût-on le plus ferré des hommes sur l'enseignement et la littérature. Un ami de ce Suisse *russifié* se moquait un peu des Sarmates, qui, pareils aux princes du moyen-âge ou aux chefs de tribus sauvages, croient qu'un lettré ou un savant doit tout savoir et montrent aussi plus de curiosité que de solidité. Le Suisse-Russe répondait dernièrement à l'ami en question : « Je comprends que les Russes parlant de tout et sachant tout, vous aient paru plus ridicules que savants; car le pédantisme, en effet, n'a jamais été une preuve d'une instruction sérieuse. Mais il n'en est pas moins vrai que nous devons nous appliquer à ce qu'ils ne portent pas sur nous le même jugement. La Russie fait actuellement de grands progrès, même sous le rapport de l'instruction. On y met en œuvre les bonnes méthodes; les livres d'étude ne manquent pas; il y a là certainement plus et mieux que du vernis. »



## POÉSIE

### L'ARRIVÉE DU PRINTEMPS.

(D'après W. Muller.)

Vite, ouvrons toutes nos croisées ;  
Ouvrons tous aussi notre cœur :  
Les heures sombres sont passées ;  
A nous la joie et le bonheur !

Qu'on soit leste.

Vif et preste !

L'Hiver va quitter la maison ;  
Il doit partir, coûte que coûte :  
Vite, vite il se met en route,  
Avec son sac et son bâton.

Vite, ouvrons toutes nos croisées ;  
Ouvrons tous aussi notre cœur :  
Hier, rôdant par les chaussées,  
L'Hiver a vu de l'herbe en fleur !

Qu'on soit leste,

Vif et preste !

Le Printemps jeune et sans façons,  
Lui dit, le tirant par la manche :  
« Vite, vite, la Barbe blanche,  
De ce lieu-ci déguerpissons ! »

Vite, ouvrons toutes nos croisées ;  
Ouvrons tous aussi notre cœur :  
Rendons les routes plus aisées  
A ce charmant triomphateur !

Qu'on soit leste

Vif et preste !

A la porte on frappe déjà ;  
On sent déjà la violette :  
Vite, vite, la place nette !  
Ses courriers viennent ; les voilà !

Vite ouvrons toutes nos croisées :  
Ouvrons tous aussi notre cœur :  
Nos maisons se verraient forcées,  
Si nous avions trop de lenteur.

Qu'on soit leste,

Vif et preste !

Il amène plus d'un valet  
Peu respectueux des usages :  
Vite à nos postes ! soyons sages ;  
Point d'imprudence, s'il vous plaît !

Vite, ouvrons toutes nos croisées ;  
Ouvrons tous aussi notre cœur :  
Voici les lèvres boursoufflées,  
S'avancer un vrai tapageur !

Qu'on soit leste,

Vif et preste !

C'est un fils de Monsieur le Vent,  
Qui vient chez nous faire des siennes !  
Eh ! vite, vite à nos persiennes !  
Arrêtons-les solidement.

Vite, ouvrons toutes nos croisées ;  
Ouvrons tous aussi notre cœur :  
On voit les gardes avancées  
D'un grand superbe seigneur !

Qu'on soit leste,

Vif et preste !

C'est le soleil avec sa cour ;  
Toute la troupe est parfumée :  
Vite, vite elle s'est parée ;  
Du printemps c'est le premier jour !

Vite, ouvrons toutes nos croisées ;  
Ouvrons tous aussi notre cœur :  
Des oisillons, dans nos allées,  
On entend retentir le chœur !

Qu'on soit leste,

Vif et preste !

Le gai Printemps est parmi nous ;  
Les fleurs tapissent les collines :  
Vite, vite, dans nos poitrines,  
Aspirons leurs parfums si doux !

FRÉDÉRIC CAUMONT.

---

## AVIS DU RÉDACTEUR EN CHEF

---

Ayant été absent pendant un mois, du 18 juillet au 15 août, le rédacteur en chef de l'*Educateur* prie les hommes d'école et les autres personnes qui lui ont écrit ou envoyé des livres et des brochures, pendant celaps de temps, de prendre patience et d'attendre qu'il se soit remis un peu au courant de la correspondance du journal.

Il profite de l'occasion qui lui est offerte pour remercier publiquement M. *Pagnard* des soins que l'honorable professeur a bien voulu donner à la revue pédagogique pendant cette absence prolongée, la troisième seulement que fait le soussigné depuis qu'il est chargé de la rédaction de l'*Educateur*, qui le cloue toute l'année à son poste pour la somme de 800 fr.

Par lettre du 5 août, M. Haillecourt, inspecteur de l'Académie de Chambéry, en annonçant au comité des instituteurs de la Suisse romande qu'une exposition scolaire aurait lieu dans la principale ville de la Savoie, sollicitait le concours de la Société. Mais la lettre de l'honorable M. Haillecourt étant adressée au rédacteur en chef, n'a pu arriver à temps à son adresse. Cette lettre, étant datée du 5 août et l'exposition ayant déjà eu lieu le 17, il n'y aurait d'ailleurs pas eu possibilité d'une coopération de la Suisse romande.

Un autre point important à noter aussi, c'est que chez nous, en Suisse, les expositions scolaires, après avoir beaucoup occupé les autorités et le corps enseignant, sont à la baisse dans l'opinion, malgré les avantages réels qu'elles ont présentés à certains égards. Ce revirement, auquel il a déjà été fait allusion plus d'une fois dans notre feuille, mérite de fixer l'attention des pédagogues et des amis de l'instruction publique. Nous engageons nos collaborateurs à s'occuper de cette question.

Neuchâtel, 18 août 1873.

A. DAGUET.

---